

COMMUNIQUE OFFICIEL – DECES D’UNE PILOTE DE SPEED-RIDING

Ce mercredi 6 août 2025 aux alentours de 12h30, une pilote allemande débutante de speed-riding âgée de 31 ans a chuté à proximité de la zone de vol libre des Perrons, sur la commune Les Deux Alpes. Malgré l’intervention rapide des secours alertés par un témoin, elle est déclarée décédée par le PGHM aux alentours de 13h.

La commune adresse ses plus profondes condoléances à la famille et aux proches de la victime, et se tient à leur disposition dans cette douloureuse épreuve.

« L’ensemble du conseil municipal se joint à moi pour adresser ses sincères condoléances à la famille et aux proches de la victime. Ce drame nous touche profondément et rappelle à quel point la montagne, aussi magnifique soit-elle, peut être dangereuse. Elle nous impose la précaution. »

Stéphane SAUVEBOIS, Maire des Deux Alpes

Conscients de ces risques et des conditions estivales particulières qui avaient déjà entraîné le décès d’un pilote de speed-riding en août 2019, les élus avaient souhaité à leur arrivée en 2023 encadrer davantage les pratiques de vol libre. La commune a statué à l’été 2024 par arrêté municipal l’interdiction de speed-riding et de speed-flying du 30 avril au 30 novembre. Celui-ci a été reconduit pour l’été 2025, et est consultable en mairie et sur les principales zones de décollage utilisées pour la pratique du vol libre. Cette mesure, qui a fait l’objet d’attaques en justice par certains pratiquants, vise avant tout à renforcer la prévention et à éviter que de tels accidents ne se produisent.

Contact presse :

Lisa BONNAMY

l.bonnamy@mairie2alpes.fr

06.60.19.50.00